Lettre de liaison – octobre 2017

Dans cette 22ème édition :

Fête de l'eau 2017	Page 1
Contrat territorial de l'Yvel-Hyvet	Page 2
Bilan hydrologique 2017	Page 2
Natura 2000 « Vallée de l'Arz »	Page 3
Agenda	Page 3

2ème édition

- Fête de l'Eau 2017 -

Le 16 septembre 2017, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust organisait pour la seconde fois sa Fête de l'eau sur le site paysager de la digue de Malestroit.

Éduquer, informer, sensibiliser et initier tous les publics à la protection de la ressource en eau et de la biodiversité sur le territoire étaient les maîtres mots de cette journée.

Au programme de la journée

- Randonnée au fil de l'eau
- Village de l'eau composé des stands des partenaires, d'ateliers ludiques et pédagogiques pour découvrir les enjeux de la ressource en eau et s'initier à la nature.
- Spectacles (marionnettes et concert théâtralisé) sur le thème de l'écologie
- Séance de cinéma en plein air

Près de 1000 visiteurs malgré une météo capricieuse !

Le bilan de cette journée est positif et les retours des visiteurs nous confortent dans ce constat. L'information, la communication et la sensibilisation sont les atouts majeurs de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

La « fête de l'eau » a vocation à vulgariser les actions menées sur le territoire en matière de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux avec pour objectif d'éveiller les consciences sur toutes les questions liées à l'eau.

Vingt partenaires de la nature représentés

Les différents partenaires de la nature impliqués dans la préservation de la qualité de l'eau et des milieux ont répondu présents à l'invitation du SMGBO.
Associations de pêche, de protection de l'environnement, de vulgarisation scientifique, d'initiation à la biodiversité, de création en lien avec la nature mais aussi représentants du monde agricole ont fait découvrir leurs activités de façon ludique. Les expositions interactives, les jeux de manipulations, les rallyes nature et les discussions avec les différents acteurs de l'environnement ont permis au grand public de comprendre qu'en tant qu'usagers nous sommes tous concernés par les enjeux liés à l'eau.
La gouvernance de l'eau implique un grand nombre d'acteurs et ce n'est que tous ensemble que nous préserverons ce bien commun.

Ensemble, respectons l'eau pour protéger la vie!

Contrat Territorial de l'Yvel-Hyvet, volet « Milieux Aquatiques ».

Le chantier de renaturation sur la rivière du Doueff marquera l'année de travaux 2017.

Dans le cadre du programme de travaux du CTMA de l'Yvel et de ses affluents, des travaux de réhabilitation sur le lit de la rivière du Doueff (affluent principal de l'Yvel) sont planifiés pour 2017. Un travail de prospection sur le terrain et de rencontre avec les riverains nous amènent à projeter des travaux de renaturation. Le chantier est d'une ampleur importante car il s'agit de remettre en eau 400 mètres de méandres qui ont été comblés et profilés sur 200 mètres au droit dans les années soixante.
Avec l'accord du propriétaire et des exploitants agricoles, ainsi que l'avis favorable de nos financeurs et de la DDTM56, nous avons pu remettre en eau les anciens méandres du Doueff au Plessis, sur la commune de MAURON.

La renaturation *consiste, à remettre le cours d'eau dans son ancien lit ou, si ce lit n'existe plus, à recréer de toute pièce un nouveau tracé correspondant au type fluvial naturel.*
Cette opération doit permettre de retrouver une diversité des habitats et des espèces se rapprochant des conditions originelles en permettant par exemple de restaurer les relations nappes alluviales/cours d'eau et donc de restaurer les régimes hydrauliques.

Mise en œuvre du nouveau lit de rivière

La création du nouveau cours d'eau doit prendre en considération la topographie des lieux. A l'échelle du ruisseau restauré, une diversification des profils en travers doit apparaitre. La création d'un lit sinueux et la mise en forme de radier permettent des zones préférentielles d'érosions et de dépôts présentant ainsi une diversité des écoulements. Les profondeurs varient en fonction de la nature du sol. On arrête de creuser lorsque l'on arrive sur les vestiges de l'ancien lit (sable, gravillons, troncs ayant servis à boucher le lit). Concernant les largeurs, elles dépendront également du faciès à créer au sein du nouveau lit.

Avant / Après

- Longueur de la zone concernée : 190ml/400ml
- Largeur du lit : 6 ml/ entre 3.5 et 5 ml
- Profondeur du lit : 2m /1.5 m à 0.5 m
- Volume de terre pour combler le lit profilé : 2280 m3

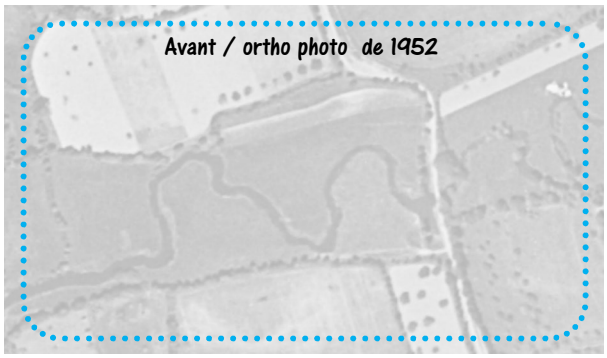

Travaux réalisés en 3 semaines par CALOU TP , matériel mobilisé : 3 pelles, 1 dumper, 1 bulldozer, un camion 8X4, tracteurs et remorques.

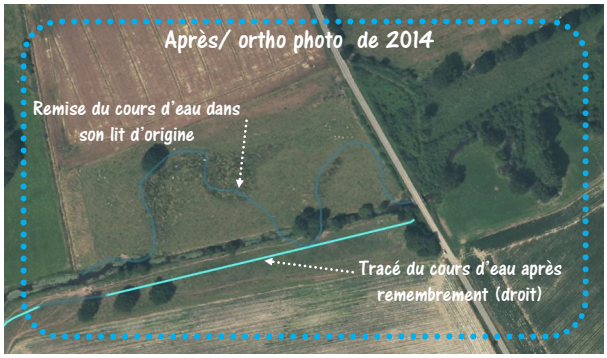

Pour toutes questions relatives au contrat de restauration rivière sur l'Yvel-Hyvet, vous pouvez contacter Chantal Bourhis au SMGBO.

Tél: 02.97.73.36.49
Email: chantal.bourhis@grandbassindeloust.fr

Bilan hydrologique 2016-2017

L'année hydrologique 2016-2017 est marquée par un important déficit de précipitations puisqu'il a plu 30% de moins que lors d'une année moyenne. Le mois de décembre a été particulièrement sec puisqu'à Ploërmel il n'est tombé que 12,6 millimètres de pluie. Pour comparaison, en août il pleut habituellement 40,3 millimètres.
Après deux années avec un important déficit de précipitations, le débit des cours d'eau s'en ressent fortement. Pour exemple, le débit de l'Oust à Saint-Gravé est inférieur de 70% à son débit normal.

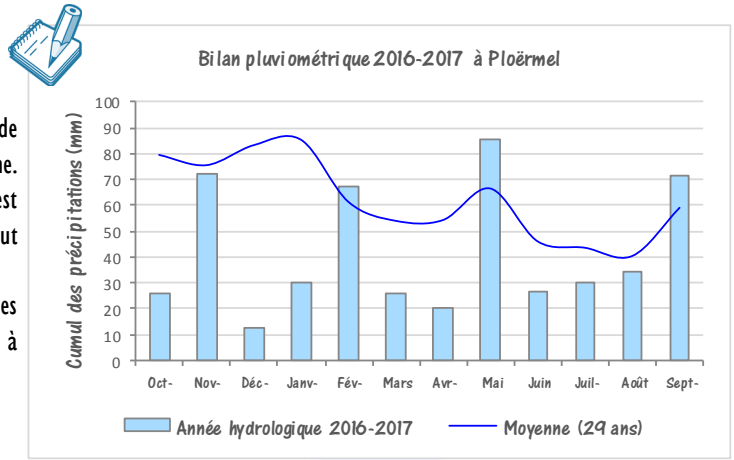

Site Natura 2000 « Vallée de l'Arz »

Des actions engagées pour une richesse préservée

Le 7 septembre dernier, le comité de pilotage du site Natura 2000 de la « Vallée de l'Arz » s'est réuni à Pluherlin pour élire un nouveau président, dresser le bilan d'animation 2016-2017 et faire un point sur la fréquentation du site.

© J.-F Berger

M. René DANILET, maire de la commune de Pluherlin a été élu président du comité de pilotage Natura 2000 « Vallée de l'Arz » pour une durée de 3 ans.

Des actions en faveur de la faune et de la flore d'intérêt européen

Plusieurs projets ont vu le jour au cours de cette année 2017 dont notamment la mise en place d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur un ancien site d'exploitation d'ardoises de plus de 7 ha. Les cavités identifiées sur la commune de Pluherlin abritant plusieurs espèces de chauves souris d'intérêt communautaire sont désormais protégées.

APPB ?

Les **Arrêtés de Préfectoraux de Protection de Biotope** (APPB) sont des aires protégées à caractère réglementaire, qui ont pour objectif de prévenir, par des mesures réglementaires spécifiques de préservation de leurs biotopes, la disparition d'espèces protégées.

Mise en œuvre d'un contrat Natura 2000

La signature d'un contrat Natura 2000 a permis le financement de 4 grilles permettant la protection physique de site à chauves-souris. Ces aménagements adaptés aux allées et venues des chiroptères assurera la tranquillité à ces petits mammifères très sensibles aux dérangements.

Fréquentation sur les grées du site Natura 2000, un 1er état des lieux de dressé

Une étude a été menée sur le site de février à juin 2017 pour recenser les sentiers de randonnée, les zones de piétinements et l'état des stations d'asphodèles d'Arrondeau (plus de 80000 pieds) sur la zone des grées. Près de 40 km de sentiers ont été parcourus, cartographiés, évalués et catégorisés afin d'apprécier l'impact de la fréquentation sur le site.

L'objectif de cette étude était double:

- Réaliser un « état zéro » des cheminements marqués et préférentiels sur la zone et des stations d'Asphodèles
- Proposer des scénarios et des aménagements permettant de canaliser les promeneurs afin de préserver les habitats d'intérêts communautaires et les pieds d'Asphodèles.

L'Asphodèle d'Arrondeau est une espèce présente uniquement en Bretagne et en péninsule ibérique.

Menacée de disparition, c'est une espèce protégée sur l'ensemble du territoire français.

Compte tenu du nombre importants de pieds d'Asphodèles d'Arrondeau recensés sur les grées de la vallée de l'Arz, le site Natura 2000 revêt une responsabilité particulière dans la préservation de cette espèce.

Pour toutes questions relatives au site Natura 2000 "Vallée de l'Arz", vous pouvez contacter Julie Maingard au SMGBO.

Tél: 02.97.73.36.49

Email: julie.maingard@grandbassindeloust.fr

Site internet Vallée de l'Arz http://valleedelarz.n2000.fr/

Agenda

Le 5 octobre, Réunion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine.
Le 6 octobre, Plateforme sur les Cultures Intermédiaires Économes en Intrants.
Le 12 octobre, Comité de pilotage du bassin versant de l'Aff.
Le 12 octobre, Intervention de sensbilisation à l'environnement au Lycée Jean Queinnec.
Le 17 octobre, Comité de pilotage du bassin versant de l'Yvel-Hyvet et du Ninian.
Le 18 octobre, Comité de pilotage du bassin versant de la Claie.
Le 24 octobre, Comité de pilotage du bassin versant de l'Oust aval.
Le 25 octobre, Réunion du bureau du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust.
Le 27 octobre, Plateforme sur les Cultures Intermédiaires Économes en Intrants en intercultures courtes.
Le 6 novembre, Comité de pilotage du bassin versant de l'Oust moyen.
Le 8 novembre, Comité de pilotage du bassin versant de l'Arz.
Le 29 novembre, Comité de syndical du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust.